

Le dispositif antiradicalisme en place

Annoncé il y a un an, le dispositif global de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents est désormais opérationnel, a annoncé mercredi le gouvernement.

Animé par une équipe pluridisciplinaire d'une quinzaine de personnes au total, celui-ci a pour mission d'écouter, de conseiller et d'accompagner les structures (administrations, enseignants, animateurs de rue...) mais aussi les personnes (parents, proches) qui sont confrontées à tout phénomène de radicalisation.

« *La répression seule ne va pas répondre aux défis du radicalisme. Le gouvernement prend donc ses responsabilités en matière de prévention* », ont fait valoir mercredi le ministre-président Rudy Demotte et le ministre en

charge des Maisons de Justice, Rachid Madrane. « *Mais il fallait pour cela outiller les acteurs de terrain* ».

Cette nouvelle structure fonctionnera comme un centre d'appel -joignable au numéro gratuit 0800.111.72- où l'on pourra, du lundi au samedi et de 8h00 à 20h00, être écouté et se faire conseiller par différents spécialistes (psychologue, islamologue, criminologue, assistant social, juriste...).

Ceux-ci pourront au besoin recevoir ces personnes pour des entretiens en face à face ou renvoyer les appelants vers les différents services spécialisés pour appréhender ces questions.

Les informations obtenues lors de ces échanges seront traitées en toute confidentialité. Elles ne seront transmises aux autorités judiciaires qu'en cas de « menace vitale » ou de

« danger imminent » pour la sécurité publique ou en cas de commission d'actes criminels.

La nouvelle structure mènera aussi des actions de sensibilisation. Elle assurera des formations à l'attention des professionnels et servira aussi de centre d'étude et de recherche où les réponses apportées au phénomène de radicalisation dans les autres pays seront analysées.

« Il faut être humble par rapport à ce phénomène de radicalisation. Il n'y a pas de solution clé sur porte. Tous les pays tâtonnent et nos réponses seront évolutives », souligne Rachid Madrane.

Tout cas signalé à la nouvelle structure fera l'objet d'une action individualisée en vue d'élaborer avec l'intéressé et son entourage un processus de désengagement de la voie radicale. ■